

*Par mail*

**Aux délégués au Synode**

Lausanne, le 7 juin 2019

**Convocation au synode constitutif de la législature 2019-2024 – 29 juin 2019**

Mesdames, Messieurs, chers frères et sœurs,

Le Synode est convoqué, conformément aux articles 55 et 55bis Règlement ecclésiastique (RE), en **session constitutive** :

**le samedi 29 juin 2019 de 8h30 à 18h**  
**au Parlement cantonal – R. Cité-Devant 13 – Lausanne**  
Pour la pause de midi un apéritif dînatoire sera servi sur place (chapeau)  
Reprise des travaux sur indication du Bureau

Lien de téléchargement  
des documents



**L'ordre du jour est le suivant :**

1. Ouverture
2. Election du **Bureau du Synode**  
Un président, un vice-président – l'un étant laïque et l'autre ministre [RE 59] – un secrétaire et deux scrutateurs.
  - 2.1. L'élection des **président, vice-président** et **secrétaire** se fait au scrutin individuel et au bulletin secret.
  - 2.2. Celle de deux **scrutateurs** au scrutin de liste et au bulletin secret.
3. Election du **Conseil synodal**  
**Quatre laïques** et **trois ministres** (au minimum deux pasteurs) [RE 79].  
Election au scrutin de liste et au bulletin secret ; ministres et laïques sur listes séparées.  
*Annexe : Dossier de présentation des candidats*
4. Election de la **Commission de consécration et d'agrégation**  
**Six laïques** et **quatre ministres** dont au moins deux pasteurs et un diacre, et dont cinq au plus peuvent être choisis hors du Synode [RE 179].  
Election au scrutin de liste et au bulletin secret ; ministres et laïques sur listes séparées.
5. Election de la **Commission de gestion**  
**Trois laïques** et **deux ministres** [RE 61].  
Election au scrutin de liste et au bulletin secret, ministres et laïques sur listes séparées.
6. Election de la **Commission des finances**  
**Trois laïques** et **deux ministres** [RE 66].  
Election au scrutin de liste et au bulletin secret, ministres et laïques sur listes séparées
7. Election de la **Commission de traitement des litiges**
  - 7.1. **Cinq membres ayant une expérience de la vie de l'Eglise** dont au moins **un juriste, un pasteur** et **un laïque** [RE 222].  
Election au scrutin de liste et au bulletin secret, une seule liste.
  - 7.2. **Cinq remplaçants ayant une expérience de la vie de l'Eglise** dont au moins **un juriste, un pasteur** et **un laïque** [RE 223].  
Election au scrutin de liste et au bulletin secret, une seule liste.
8. Election de la **Commission de recours en matière de discipline**  
**Trois membres** dont **un juriste** et **un pasteur** [RE 238].  
Election au scrutin de liste et au bulletin secret, une seule liste.

9. Election de la **Commission de recours en matière de procédure**  
**Trois membres** dont **un juriste** [RE 240].  
Election au scrutin de liste et au bulletin secret, une seule liste
10. Election de la moitié de la délégation de l'EERV à l'**Assemblée des délégués de la FEPS** (Fédération des Eglises protestantes de Suisse – future EERS, Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS) [RE 158].  
**Deux délégués** sont à désigner, selon l'usage, un laïque et un ministre.  
L'élection peut se faire à main levée.
11. Election de la moitié de la délégation de l'EERV au **Synode missionnaire** [RE 158].  
**Sept délégués** sont à désigner.  
L'élection peut se faire à main levée.
12. Election de la moitié de la délégation de l'EERV à l'assemblée de la société **CER Médias Réformés Sàrl** [RE 158] (journal *Réformés*).  
**Cinq délégués** sont à désigner.  
L'élection peut se faire à main levée.
13. Message du Conseil synodal
14. Clôture

→ **Elections**

- Pour toutes les élections à bulletin secret, la majorité absolue est requise au premier tour et la majorité relative au second tour.

→ **Présentation des candidats**

- Les candidats aux diverses fonctions doivent être présentés par un membre du Synode. Ils peuvent se présenter eux-mêmes s'ils sont membres.
- **Les présentations des différents candidats seront concises et ne prendront pas plus de deux minutes.** Le Bureau coupera les présentations trop longues.

→ **Bureau – commissions – délégations**

- Dans un mail séparé, vous recevrez quelques éléments de présentation des diverses commissions synodales et l'invitation à faire connaître au Bureau du Synode vos intérêts pour celles-ci.


→ **Préparation de la session constitutive**

- **Nous recommandons chaleureusement la soirée synodale de présentation des candidats au Conseil synodal du 20 juin prochain, 19h30-22h30, à la chapelle des Charpentiers, à Morges.** Détails dans un mail séparé.
- En raison de l'abondance de candidats au Conseil synodal et d'une potentielle difficulté à choisir, nous suggérons aux délégués d'organiser une **séance préparatoire** par région ou regroupement de régions entre le 20 juin et la session constitutive.

Et MERCI à tous les lieux d'Eglise d'annoncer et de porter dans la prière la session du Synode !

Nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, chers frères et sœurs, nos salutations cordiales et fraternelles.

Au nom du Bureau du Synode de la législature 2014-2019



Sylvie Arnaud  
Présidente



François Paccaud  
Secrétaire

Annexes : Dossier de présentation des candidats  
Copie : Conseil synodal 2014-2019